

CONSEIL REGIONAL DU LIMOUSIN

COMMISSION PERMANENTE REUNION DU 24 JANVIER 2012

La commission permanente du conseil régional du Limousin s'est réunie le 24 janvier 2012. Elle a affecté un peu plus de 87 M€ de subventions. Plus de 70 % des crédits attribués (61 M€) le sont au titre de l'aménagement du territoire régional, et en particulier, dans le cadre de la contribution financière régionale des TER (tarifications 2012). Pour le reste, les plus grosses enveloppes sont consacrées aux programmes visant à offrir aux jeunes limousins des formations initiales de qualité et évidemment, à soutenir l'emploi et le développement économique.

OFFRIR AUX JEUNES LIMOUSINS DES FORMATIONS INITIALES DE QUALITE

• Travaux de maintenance

Près de 1,9 M€ ont été affectés en autorisation de programme pour la réalisation de travaux dans les lycées : LPA La Faye à St-Yrieix (réfection des installations électriques) ; Saint-Exupéry à Limoges (réfection des blocs sanitaires de l'internat) ; René Cassin à Tulle (réfection des réseaux) et Bernart de Ventadour à Ussel (rénovation des salles physique et chimie). Par ailleurs, près de 3 M€ ont été affectés pour la réalisation des études et des travaux de maintenance et de mise en sécurité des locaux dans une quinzaine de lycées de la région.

• Secteurs sanitaire et social

Près de 10,5 M€ de subventions ont été attribuées aux écoles et instituts de formation du secteur sanitaire public et du secteur social au titre de la décentralisation des formations, et en particulier pour assurer le démarrage des formations d'ergothérapeutes et d'orthophonistes en septembre 2012 ; au titre de la gratuité de la formation aide-soignant (élèves ne bénéficiant d'aucune prise en charge financière) ; et au titre de la prise en charge des frais de formation des demandeurs d'emploi.

• Centres de formation d'apprentis

Le premier acompte de la subvention prévisionnelle 2012 a été attribué aux 21 centres de formation d'apprentis de la région pour assurer leur fonctionnement.

SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

• Instituts de recherche de l'Université

Les crédits destinés à assurer la structuration et l'évolution des instituts de recherche de l'Université de Limoges, dans le cadre du troisième contrat d'objectifs, ont été attribués à XLIM, IPAM (Institut des Procédés Appliqués aux Matériaux), GEIST (Institut de Génomique, Environnement, Immunité, Santé et Thérapeutiques) et SHS (Institut des Sciences de l'Homme et de la Société).

FAVORISER LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE

• Missions Locales

Dans le cadre des conventions triennales 2012-2014 que le président du conseil régional du Limousin a été autorisé à signer avec chaque Mission Locale, les subventions de fonctionnement pour l'année 2012 ont été attribuées aux Missions de Brive, Tulle, Ussel, de la Creuse, de la Haute-Vienne et de Limoges, toutes destinées à favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans.

• **Luttes contre les exclusions**

Des subventions ont été attribuées au Foyer des Jeunes Travailleurs de Tulle et à l'association Alpha de Limoges, organismes gestionnaires des ateliers linguistiques, afin de leur permettre de dispenser des formations en direction des publics pour lesquels ils sont conventionnés en 2012.

• **Création-reprise d'entreprise**

Des subventions ont été attribuées à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Limoges et de la Haute-Vienne, à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse et à l'association Pivoine pour l'organisation de formations à la création et reprise d'entreprise en faveur des demandeurs d'emploi et des salariés.

• **GIP Prisme**

La participation financière de la Région au fonctionnement du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Prisme, au titre de l'année 2012, a été établie (fonctionnement et mise à disposition de personnels de la Région auprès du GIP)

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

• **Contribution financière régionale TER**

La contribution financière régionale TER et les tarifications sociales et régionales ont été fixées et individualisées pour l'année 2012. Leur enveloppe globale dépasse 58,1 M€. Une dizaine d'enveloppes ont ainsi été établies. Les plus importantes sont affectées à la contribution régionale versée à la SNCF pour l'exploitation du TER, aux compensations pour les tarifs sociaux, et aux délégataires chargés de la gestion des lignes routières. Six autres enveloppes sont attribuées à la gestion des différentes Cartes Limousin domicile-travail, Limousin Etudiants, offres touristiques estivales ...

• **LGV Poitiers-Limoges**

Une enveloppe de 140 000 € a été réservée pour le financement du dispositif d'acquisition foncière dans le cadre des études relatives à la ligne à grande vitesse Poitiers-Limoges.

• **Partenariat de la chaîne Demain Saison 2**

Un avis favorable a été rendu pour le renouvellement du partenariat avec la chaîne de télévision Demain Saison 2 sous la forme d'un contrat de coproduction et de diffusion de 208 émissions télévisées de 13 minutes pour l'année 2012 (renouvelable en 2013). L'enveloppe consacrée à ce partenariat est de quelque 637 000 €.

• **Conventions territoriales des Pays**

Diverses subventions ont été attribuées à la Communauté de Communes Vézère Causse (réhabilitation d'une salle de diffusion artistique à Saint-Cernin-de-Larche), à la commune de Malemort (valorisation du site de Montemart) [PAYS DE BRIVE] ; à la commune d'Auriac (valorisation éco-touristique du site du Puy du Bassin) [PAYS VALLEE DE LA DORDOGNE CORREZIENNE] ; au foyer des jeunes travailleurs de Tulle (expérimentation habitat temporaire, clé pour l'emploi des jeunes) [PAYS DE TULLE] ; au Syndicat mixte Monts et Barrages (poste d'animateur de l'architecture et du patrimoine) et à la Communauté de Communes Briance-Combade (construction d'une micro-crèche à Linards) [PAYS MONTS ET BARRAGES].

• **Le Limousin vu par les artistes**

Le président du conseil régional a été autorisé à signer la convention d'objectifs relative au projet « Géoculture, le Limousin vu par les artistes », liant le Centre Régional du Livre, l'Agence de valorisation économique et culturelle, le Comité Régional du Tourisme, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Limousin. Ce projet a pour objectif la géo-localisation de contenus artistiques dont la diffusion est assurée sur internet et les appareils de téléphonie mobile.

• **Spectacle vivant, arts plastiques**

Des subventions ont été attribuées aux structures culturelles permanentes (spectacle vivant et arts plastiques) pour leur permettre de débiter leurs activités culturelles et artistiques de la saison 2011-2012. Parmi la vingtaine d'associations concernées, signalons le Sirque (Nexon), les Sept Collines (Tulle), La Borie (Solignac), le Festival International des Francophonies... Le Centre International d'Art et du Paysage (Vassivière), l'Abbaye Saint-André (Meymac), l'Artothèque du Limousin...

SOUTENIR L'EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

• **Aides à l'emploi**

Des subventions ont été attribuées à 14 entreprises au titre des primes régionales à l'emploi (19 emplois créés) et des aides au recrutement de cadres (6).

• **Aides Pass'Création**

Dans le cadre des projets de création et reprise d'entreprise en Limousin, des aides Pass'Création ont été attribuées à 86 porteurs de projet. Ces aides, d'un montant de 1000 € peuvent être accordées à toute création ou reprise sur le territoire de la Région ayant fait l'objet d'un projet formalisé. Elles se sont substituées aux primes régionales à la création d'entreprise (PRCE).

• **Recherche et développement**

Des subventions, sur crédits REGION et FEDER, ont été attribuées au Centre de transfert ODESSOL à Limoges, au titre du fonctionnement et de l'investissement, pour la réalisation de son projet de récupération d'énergie à partir de déchets organiques par technique de méthanisation après compostage.

• **Services essentiels à la population**

Deux subventions ont été accordées au titre des aides au maintien de services essentiels à la population, à la commune de Bussière-Dunoise (Creuse) pour l'aménagement d'une boulangerie pâtisserie et l'acquisition de matériels et à la Société VENTA FIFI (Corrèze) pour l'aménagement d'un multiservices à Saint-Solve et l'acquisition de matériels

• **Projets et emplois associatifs**

Présentés par les associations dans le cadre du dispositif de soutien aux projets et à l'emploi associatifs, plusieurs projets ont bénéficié de prolongation des aides consenties par la Région (9 postes), du dispositif d'accompagnement à la sortie (3 postes) ou d'intégration aux dispositifs sectoriels (1 poste).

• **Zone d'activité du Monteil (Bellac-Blanzac)**

Une subvention a été attribuée à la Communauté de Communes du Haut-Limousin pour la réalisation de la zone d'activités communautaire « du Monteil » sur les communes de Bellac et Blanzac.

• **Salon International de l'agriculture**

Une aide a été accordée au Comité régional de promotion des produits agricoles et agroalimentaires du Limousin (CREPAL) pour l'organisation de la présence limousine au Salon International de l'agriculture qui se tiendra à Paris du 25 février au 4 mars 2012.

• **Aides en faveur des arboriculteurs**

Des aides ont été attribuées à 128 exploitations agricoles au titre du dispositif d'aide en faveur des arboriculteurs touchés par le russeting en 2010. Une vague de froid au mois de mai 2010 a touché près de 80% du verger Limousin. Ces intempéries ont entraîné sur l'épiderme des fruits un aspect rugueux – le russeting – qui a affecté le chiffre d'affaires des exploitations touchées.

• **Cultures fourragères dérochées**

Dans le cadre du dispositif d'urgence en faveur des agriculteurs victimes des dommages causés par la sécheresse du printemps 2011, des subventions relevant du dispositif d'aide à l'implantation de cultures fourragères dérochées ont été accordées à 452 agriculteurs.

- **Objectif Terre vivante**

Dans le cadre des Projets Globaux en agriculture (2007-2013), différentes subventions ont été attribuées au titre du Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (14 bénéficiaires), du programme de transformation des produits à la ferme (6 bénéficiaires), pour le développement des cultures spécialisées (3 bénéficiaires), au titre de la diversification vers des activités non agricoles (3 bénéficiaires), dans le cadre des crédits régionaux relatifs à la réalisation d'une étude économique prévisionnelle (65 bénéficiaires).

- **Industrie agroalimentaire**

Une avance remboursable sur 5 ans a été accordée à la société Francep Garnier pour la réalisation d'investissements : construction d'une nouvelle chambre froide. Pour le même projet une aide du fonds européen agricole pour le développement rural a également été accordée en contrepartie de l'aide du Département de la Corrèze. Créée en 1996 et employant une quarantaine de personnes, la société Francep commercialise des champignons forestiers surgelés.

EUROPE ET COOPERATION INTERNATIONALE

- **Economie sociale et solidaire**

Deux subventions du Fonds Européen de développement Régional (FEDER) et de la Région ont été attribuées à la Chambre Régionale d'économie sociale et solidaire pour la mise en œuvre de son projet de coopération avec les Provinces de Ravenne (Italie) et Almeria (Espagne).

CONSEIL REGIONAL DU LIMOUSIN

COMMISSION PERMANENTE REUNION DU 24 JANVIER 2012

Offrir aux jeunes limousins des formations initiales de qualité	15 684 139 €
Soutenir le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche	3 540 454 €
Favoriser la formation tout au long de la vie	3 097 987 €
Aménagement du territoire régional	60 950 838 €
Soutenir l'emploi et le développement économique	3 710 688 €
Europe et Coopération Internationale	132 824 €
TOTAL	87 116 930 €

